7

“Bonjour Léo !”

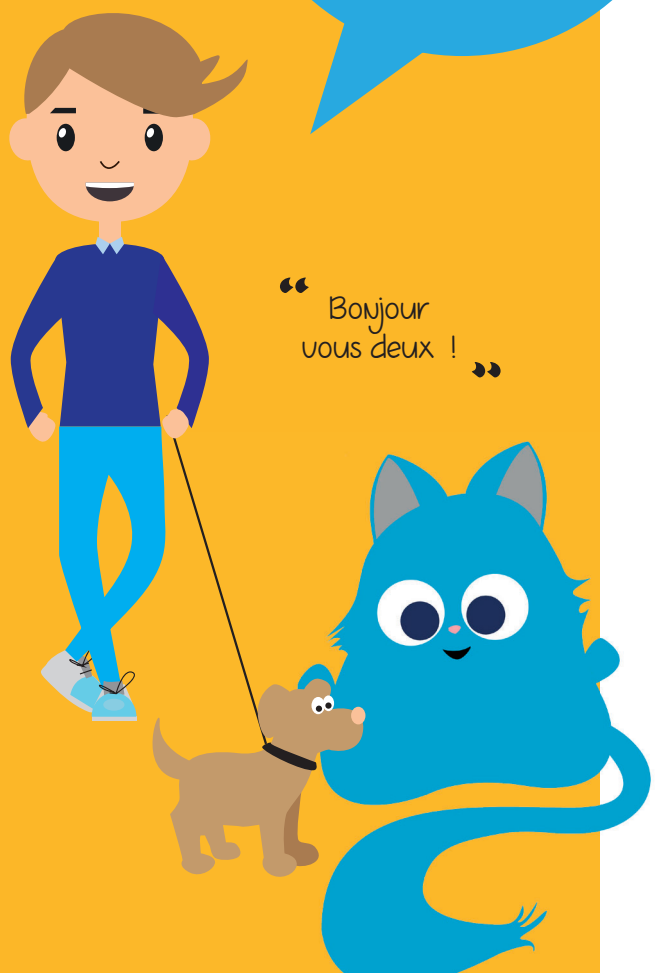

Vivre ensemble

Quelques règles pour vivre en harmonie !

LE CIVISME / LE DIALOGUE :

Entretenir de bons contacts avec les voisins c’est facile : Bonjour, bonsoir, le temps qu’il fait…

En cas de problème :

1. Demandez-vous tout d’abord, en toute franchise, le problème est-il fréquent ? D’autres locataires se plaignent-ils également ?
2. Essayez de parler avec le fauteur de troubles, calmement. N’attendez-pas d’être à bout de nerfs pour aller le voir.
3. Sans résultat et si vos voisins se plaignent également prenez contact avec votre agence.

LE BRUIT :

- Respectez la règlementation de jour comme de nuit.
- Prévenez vos voisins si vous organisez une fête.

LES ANIMAUX :

Vous êtes seul responsable de vos animaux domestiques.

- Tenez-les en laisse.
- Surveillez-les.
- Ramassez leurs déjections.
- Ne nourrissez pas les animaux errants.

VÉHICULES ET STATIONNEMENT :

- Le stationnement sauvage est interdit, utilisez les parkings.
- Évitez le stationnement prolongé au risque de voir la fourière vous enlever votre véhicule.
- L’usage du parking est exclusivement réservé aux véhicules, il est interdit d’y entreposer des meubles ou du matériel personnel.

VOTRE IMMEUBLE :

- Fermez les portes d’accès.
- Rangez les vélos et scooters dans les locaux prévus à cet effet.
- Signalez tout rassemblement de personnes.
- Respectez la propreté des communs et vos tours de nettoyage.

“On a tout à gagner à bien se comporter !”

LES FENÊTRES :

- Ne secouez pas vos tapis par la fenêtre.
- Ne jetez pas vos détritus par la fenêtre.

LES BALCONS :

- Ne lavez pas votre balcon à grandes eaux, notamment avec de l’eau de javel afin d’éviter que cela ne coule chez votre voisin du dessous et que la façade de l’immeuble ne soit abîmée.
- Au même titre, arrosez vos jardinières et plantes à l’intérieur du balcon.
- Installez vos jardinières à l’intérieur de votre balcon : en cas de chute sur un passant c’est votre responsabilité qui est engagée.
- Ne jetez rien depuis vos balcons, terrasses ou fenêtres : au-delà de l’aspect dangereux, c’est aussi respecter les autres et votre espace de vie.
- Les barbecues sont strictement interdits.
- L’installation d’antenne ou de parabole est soumise à autorisation de Vosgelis.

“Oh mamie Aline !
Je vais t’aider à arroser tes plantes !”

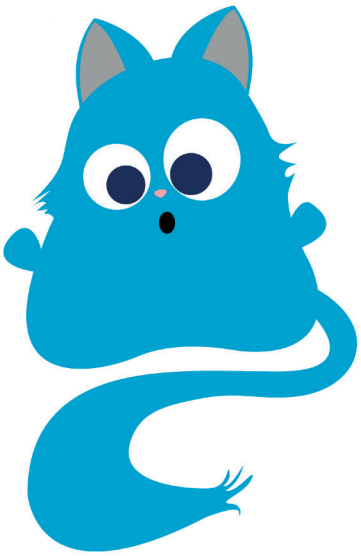

socosprint imprimeurs / 88000 Epinal